

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) L'OUTIL ESSENTIEL DU MAIRE !

Proposition d'appui à l'élaboration et à la
mise en oeuvre par le SMBVAS

Et vous ?

Vous voulez réaliser
le Plan Communal de Sauvegarde
de votre commune ?

Nous pouvons
vous accompagner !

Pour tous renseignements
complémentaires :

- **Louise VIEUSSENS** -
Animatrice Culture du risque
culturerisque.smbvas@gmail.com
SMBVAS

116 Grande Rue - 76 570 Limésy
Tél : 02 32 94 00 74
Fax : 02 32 94 00 78



Le Plan Communal de Sauvegarde

**Un outil d'aide à la gestion
d'un événement de sécurité civile**

Limésy

SEINE-MARITIME
Haute-Normandie



transport de
marchandises
dangereuses



mouvements de
terrain



inondation



sismicité
zone 1

en cas de danger ou d'alerte

1. abritez-vous

2. écoutez la radio

3. respectez les consignes

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école

pour en savoir plus, consultez

> à la mairie, le document communal d'information

> sur Internet : www.prim.net

**De nombreux évènements peuvent
venir perturber le quotidien d'une
commune :**

inondations, tempêtes, accidents
d'un camion transportant des
matières dangereuses, épisodes
neigeux importants, etc.

Or, dans le cadre de son pouvoir
de police, le Maire a l'obligation
**« d'alerter, d'informer et d'évacuer
la population »** si nécessaire (art.
2212-5 du Code des Collectivités
Territoriales).

Ces missions ne sont pas simples,
et le Maire se retrouve souvent seul
pour les assurer.

**Ils ont réalisé
leur PCS avec le SMBVAS :**

- Anceaumeville
- Bouville
- Croixmare
- Emanville
- Eslettes
- Fréville
- Hugleville en Caux
- Pissy Pôville
- Sainte Austreberthe
- Saint Ouen du Breuil
- Saint Pierre de Varengueville
- Saussay

Témoignages :

« Parce que le PCS est un instrument utile pour répondre le plus efficacement possible aux situations de crise, nous avons décidé d'y travailler avec l'aide du syndicat de bassin versant. Débuté en février 2015, notre document est aujourd'hui opérationnel. Louise Vieussens nous a aidé de manière rigoureuse durant 4 mois. Sans l'aide du syndicat notre travail aurait été certainement moins efficace ». **Mme VERHALLE, Maire de Bouville**

« Lorsque cette démarche nous avait été présentée en Préfecture, cela nous faisait peur, ça n'avait pas l'air adapté pour les petites communes rurales. On a mis trois ans à essayer de le rédiger tous seuls sans réussir à le finir. Là, en trois mois il a été finalisé ». **M. Hondier, Maire d'Emanville.**

« C'est vraiment un travail d'équipe. Tout seuls, on n'y serait jamais arrivés ». **M. Garand, Maire de Fréville.**

Ce que propose le SMBVAS :

L'animation de la réalisation du PCS avec l'équipe communale

Une trame de document spécifique au territoire et validée
par le service Sécurité Civile de la Préfecture de Seine-Maritime

L'aide à la rédaction du document

La fourniture du document définitif en deux exemplaires,
ainsi qu'un CD et une clef USB contenant le PCS
et les outils pratiques de gestion de crise

L'accompagnement de la commune dans l'organisation
d'exercices de Sécurité Civile pour tester son PCS



**Le PCS
est l'outil qui permet au Maire de gérer au mieux un
évènement perturbant survenant sur sa commune.**

**Il définit une organisation communale et fournit des outils
pratiques nécessaires à la gestion de crise.**